

Lettre aux partenaires Nº40

Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion - Novembre 2025



Simplifier, accompagner, soutenir : la Caf au service de tous

Edito

Chers partenaires,

À travers ce nouveau numéro, c'est une Caf de La Réunion engagée, connectée et résolument tournée vers l'avenir que nous vous invitons à découvrir

Notre action quotidienne s'inscrit dans une même ambition : faire de la solidarité un levier de cohésion et d'innovation sociale, au service de toutes les familles réunionnaises.

Simplifier l'accès aux droits, moderniser nos services, accompagner les parcours de vie : ces priorités prennent tout leur sens lorsqu'elles sont construites avec vous, partenaires du territoire. Ensemble, nous partageons la conviction que la réussite des politiques sociales repose sur la proximité, l'écoute et la coopération.

Au-delà de chaque dispositif ou prestation, c'est bien la cohérence de notre action collective qui fait la différence. En unissant nos expertises, en croisant nos regards et nos pratiques, nous construisons un accompagnement global qui répond aux besoins réels des familles réunionnaises.

Cette synergie entre institutions, associations et collectivités donne toute sa force au service public : un service plus accessible, plus juste et adapté aux besoins des familles réunionnaises.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement à nos côtés.

C'est dans cette confiance partagée que nous continuerons à bâtir, ensemble, des réponses concrètes et solidaires aux défis de demain.

Bonne lecture à tous!



Guillaume LACROIX Directeur Général de la Caf de La Réunion

Sommaire

- Renouvellement annuel des droits : des données actualisées pour un calcul juste et complet des aides
- Le QR code s'installe dans nos accueils : un pas de plus vers un accueil fluide et connecté
- Dernier numéro de Vies de famille : des infos utiles pour accompagner chaque famille
- Un clic, trois étapes : la prime d'activité simplifiée pour tous les travailleurs
- Aide universelle d'urgence : un soutien concret pour les victimes de violences conjugales
- 07 Le Clas : un appui précieux pour la réussite des enfants
- Analyses et statistiques les chiffres clés de la Caf
- Nos dernières actualités



PRESTATIONS

RENOUVELLEMENT ANNUEL DES DROITS: DES DONNÉES ACTUALISÉES POUR UN CALCUL JUSTE ET COMPLET DES AIDES

Chaque année, la Caf procède à la mise à jour des droits des allocataires en récupérant automatiquement auprès des impôts les revenus de l'année N-2, soit les ressources de 2024 pour le calcul des droits 2026.

Cette opération permet d'assurer un calcul juste et adapté à la situation réelle des familles, en tenant compte des nouveaux barèmes applicables aux prestations familiales et sociales suivantes :

- les allocations familiales (à partir du 2e enfant) ;
- · l'allocation de rentrée scolaire ;
- le complément familial ;
- l'allocation aux adultes handicapés (AAH) lorsqu'elle est annualisée;
- les aides au logement (APL, ALF, ALS) ;
- le complément de libre choix du mode de garde (CMG) ;
- les prestations de la Paje (prime à la naissance ou à l'adoption, allocation de base);
- le complément pour frais de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP).

Le versement des nouveaux montants interviendra dès le mois de février 2026.

Une étape essentielle pour garantir la continuité des droits. Si la Caf ne dispose pas de vos revenus 2024, elle ne pourra pas recalculer les aides.

Les allocataires sont donc invités à déclarer leurs ressources dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Mes ressources ». En cas d'alerte sur leur compte, la démarche doit être effectuée sans attendre, directement en ligne pour éviter toute interruption de paiement.

Vérifier les droits à d'autres aides

Le renouvellement des droits est aussi l'occasion de faire le point sur l'ensemble des prestations poivant être perçues. Sans le savoir, certains allocataires peuvent être éligibles à d'autres soutiens financiers, tels que :

- le Revenu de solidarité active (RSA) ;
- le Complément de libre choix du mode de garde (CMG) ;
- une aide au logement ;
- · ou encore la Prime d'activité.





A savoir

Une simulation en ligne accessible depuis la rubrique « Mes démarches » sur caf.fr, permet de vérifier en quelques minutes l'ensemble des droits potentiels.

Une démarche simple et rapide pour s'assurer de percevoir toutes les aides auxquelles on peut prétendre.



N'attendez pas pour déclarer tout changement à votre Caf. Elle peut ainsi recalculer vos droits en fonction de votre nouvelle situation.

Rendez-vous sur l'appli Caf-Mon Compte ou sur caf.fr, Espace Mon Compte, rubrique Déclarer un changement. C'est simple, rapide et plus vite traité par votre Caf.



ECOUTE USAGERS

LE QR CODE S'INSTALLE DANS NOS ACCUEILS : UN PAS DE PLUS VERS UN ACCUEIL FLUIDE ET CONNECTÉ

Pour mieux servir nos usagers, depuis le 22 septembre 2025, les modalités d'accueils de nos allocataires ont évolué. Désormais nos usagers sont invités à « signaler » leur arrivée en scannant sur une borne dédiée un QR code permettant pour le confort de tous d'être intégré dans une file d'attente numérique.

Une solution simple et moderne pour mieux gérer les flux et réduire les temps d'attente.

Comment ça fonctionne?

À leur arrivée, les visiteurs scannent le QR code affiché à l'entrée de l'accueil. En quelques secondes, ils sont enregistrés dans la file d'attente numérique.

Deux cas de figure se présentent :

- Sans rendez-vous, l'usager est orienté automatiquement selon sa demande (accueil libre, accompagnement numérique, etc.);
- Avec rendez-vous, le conseiller est immédiatement informé de sa présence.

Ce dispositif permet une meilleure organisation des accueils, une plus grande réactivité des équipes et, in fine, une expérience plus fluide pour les publics accompagnés.

Et pour ceux qui n'ont pas de smartphone?

Des ordinateurs en libre accès sont disponibles sur place pour permettre à chacun de signaler sa présence.

Le QR code vient ainsi compléter les outils existants, pour le plus grand confort de tous.



Un service public plus fluide, plus réactif, plus accessible

Cette modernisation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue de l'accueil, facilite l'accueil et optimise leur temps sur place.

À travers cette évolution, la Caf poursuit un objectif simple : rendre le service public plus efficace et simplifier les démarches.



MAGAZINE

DERNIER NUMÉRO DE VIES DE FAMILLE: DES INFOS UTILES POUR ACCOMPAGNER CHAQUE FAMILLE

L'édition d'octobre 2025 du magazine Vies de famille est disponible sur les pages locales du caf.fr. Ce numéro propose des contenus pratiques et concrets, pensés pour accompagner les familles dans leur quotidien et soutenir les partenaires dans leur mission.

Dans notre encart local, quatre grands thèmes sont détaillés :

- Complément de libre choix du mode de garde (CMG): une aide financière pour soutenir l'accueil des jeunes enfants, qui facilite l'accès à différents modes de garde. Des conseils simples sont proposés pour aider les familles à comprendre leurs droits et les démarches à suivre.
- Contrôles à la Caf: pour garantir l'équité et la bonne utilisation des prestations, des procédures de contrôle sont expliquées. L'accent est mis sur la transparence et l'accompagnement des allocataires, afin que chaque partenaire puisse relayer l'information avec confiance.
- Aides au temps libre: un soutien pour permettre aux enfants et aux adolescents de participer à des activités sportives, culturelles ou de loisirs. Les partenaires éducatifs et associatifs trouveront dans le magazine des repères pour orienter les familles vers ces dispositifs.
- Connexion sécurisée via FranceConnect+: un guide simple pour accéder aux services de la Caf en ligne en toute sécurité. Cette rubrique facilite l'accompagnement numérique et permet de mieux soutenir les familles dans leurs démarches dématérialisées.

Le magazine propose également des focus à l'échelle nationale : les aides de la Caf pour les jeunes, la colocation, ainsi que les maisons d'assistantes maternelles.

Ces articles offrent une vision complète des dispositifs disponibles, permettant à chaque partenaire de mieux orienter et soutenir les familles

Cette édition constitue un outil précieux pour renforcer le travail en partenariat. Elle permet de mieux anticiper les besoins des familles, de partager des informations fiables et de contribuer à l'efficacité de l'accompagnement social et éducatif.

Consulter la page Vies de famille sur caf.fr





Encart local



Magazine national



VIE PROFESSIONNELLE





En savoir plus

Consultez la page dédiée à la prime d'activité sur caf.fr





Solidarité - insertion en 2024

Prime d'activité

Revenu de Solidarité Active

6.4 millions versés 92 983

allocataires concernés

Revenu de Solidarité

millions versés

allocataires concernés

Accéder au simulateur en ligne sur caf.fr



UN CLIC, TROIS ÉTAPES: LA PRIME D'ACTIVITÉ SIMPLIFIÉE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

Soutenir le pouvoir d'achat et valoriser le travail, c'est l'un des objectifs de la prime d'activité. Versée chaque mois par la Caf, cette aide complète les revenus des personnes qui exercent une activité professionnelle mais disposent de ressources modestes. Elle s'adresse aussi bien aux salariés qu'aux travailleurs indépendants, aux apprentis ou aux étudiants salariés selon leur situation.

Afin de simplifier les démarches, tout se fait désormais en trois étapes rapides et accessibles.

Étape 1 : faire la simulation

Avant toute demande, une simulation est proposée sur le site caf.fr ou via l'application Caf-Mon Compte. En quelques minutes, elle permet de savoir si une personne peut bénéficier de la prime d'activité et d'obtenir une estimation du montant.

Cet outil est particulièrement utile pour les partenaires qui accompagnent des publics actifs : il permet d'orienter efficacement et de lever les doutes sur les conditions d'accès à cette aide.

Étape 2 : se connecter à son compte Caf

Les personnes déjà allocataires peuvent déposer leur demande directement depuis leur compte Caf.

Pour les nouveaux utilisateurs, la création d'un compte se fait en ligne, rapidement et sans déplacement.

Il est important de rappeler que les informations personnelles (adresse, situation familiale, emploi) doivent être à jour pour un traitement rapide et juste du dossier. Les partenaires jouent ici un rôle clé en encourageant leurs publics à vérifier régulièrement leurs données.

Étape 3 : déposer sa demande

La demande se fait ensuite entièrement en ligne.

Il suffit de renseigner le montant net social figurant sur la fiche de paie, ainsi que les revenus de l'ensemble du foyer. Une fois ces éléments saisis, la demande est enregistrée.

Et après ?

Tous les trois mois, une Déclaration trimestrielle de ressources (DTR) est à effectuer pour continuer à percevoir la prime. Cette actualisation permet d'ajuster le montant de l'aide selon les revenus récents.

Simulation sur caf.fr

Depuis le site caf.fr ou l'application Caf-Mon Compte, il est possible de réaliser une simulation personnalisée pour connaître ses droits potentiels à la prime d'activité.

Ces services numériques sont disponibles 24h/24 et accessibles depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

ACCOMPAGNEMENT

AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE: UN SOUTIEN CONCRET POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Depuis le 1er décembre 2023, la Caf renforce son engagement auprès des personnes victimes de violences conjugales en proposant une aide universelle d'urgence. Ce dispositif, à la fois financier et humain, vise à offrir une première réponse concrète à des situations de grande vulnérabilité.

Cette aide exceptionnelle a été pensée pour favoriser la mise à l'abri et permettre aux victimes de faire face aux dépenses immédiates : hébergement, transport, besoins essentiels, premières démarches administratives. Elle constitue un soutien transitoire avant la mise en place de solutions plus durables, souvent en lien avec les associations, les services sociaux ou les collectivités locales.

Elle s'adresse à toute personne victime de violences conjugales, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, avec ou sans enfant. La Caf se mobilise ainsi pour garantir que personne ne reste sans ressource dans ces moments critiques.

Comment bénéficier de l'aide universelle d'urgence ?

Pour ouvrir le droit à cette aide, il est nécessaire de présenter un document attestant des violences, datant de moins de 12 mois :

- un dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre ;
- un signalement au procureur de la République ;
- ou une ordonnance de protection délivrée par un juge.

Le montant de l'aide varie selon la situation familiale et les ressources de la personne concernée. Elle est versée en une seule fois, directement sur le compte bancaire de la victime.





C'est une première solution pour organiser votre départ

L'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales apporte un soutien financier pour faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.

Un accompagnement global

Au-delà de l'aspect financier, la Caf assure un accompagnement personnalisé. Les agents formés à la prise en charge des victimes orientent vers les structures spécialisées (associations, CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes), gendarmerie, services sociaux) et peuvent, selon la situation, déclencher des dispositifs complémentaires.

L'objectif : permettre à chaque victime de retrouver sécurité, autonomie et stabilité.

Les partenaires institutionnels et associatifs jouent un rôle déterminant pour informer, repérer et orienter les personnes concernées vers la Caf. En agissant ensemble, il devient possible de sécuriser plus rapidement les parcours de sortie de la violence.



A retenir

- L'aide universelle d'urgence est versée par la Caf en cas de violences conjugales avérées
- Elle constitue un soutien immédiat pour faire face aux premières dépenses.
- Elle est accessible avec justificatif (plainte, signalement, ordonnance de protection).



En savoir plus

Montants, demande, numéros utiles...consultez la page dédiée à l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales sur caf.fr



ACCOMPAGNEMENT - ENFANCE

LE CLAS: UN APPUI PRÉCIEUX POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) s'adresse aux enfants et aux jeunes, de l'école élémentaire jusqu'au lycée. Gratuit pour les familles, ce dispositif soutenu par la Caf contribue à la réussite éducative de tous, en proposant un accompagnement individualisé en dehors du temps scolaire.

Un accompagnement éducatif au-delà des devoirs

Le CLAS ne se limite pas à l'aide aux devoirs. Il offre aux enfants un véritable espace d'écoute, de dialogue et d'ouverture culturelle, animé par des accompagnateurs formés. En petits groupes, les jeunes participent à des ateliers qui favorisent la curiosité, la confiance en soi et le plaisir d'apprendre.

Les activités sont variées : soutien méthodologique, projets artistiques et scientifiques, sorties culturelles, jeux éducatifs ou encore ateliers d'expression. Chaque moment vise à développer les compétences transversales indispensables à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel.

Une place essentielle pour les parents

Le CLAS repose aussi sur une coéducation active entre les familles et les structures d'accueil. Des temps de rencontre, d'échange ou de partage d'expériences sont proposés aux parents pour les aider à mieux comprendre le parcours scolaire de leur enfant et renforcer leur rôle éducatif.

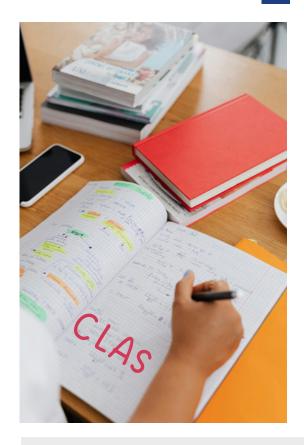
Ces moments contribuent à créer un lien de confiance entre les familles, l'école et les accompagnateurs, favorisant ainsi une continuité éducative bénéfique à l'enfant.

Un partenariat au service de la réussite éducative

Mis en œuvre par les associations, collectivités et structures de proximité, le CLAS bénéficie du soutien financier et méthodologique de la Caf. Ce partenariat solide entre institutions, acteurs locaux et monde associatif permet de déployer le dispositif au plus près des besoins des territoires.

En accompagnant les enfants dans leurs apprentissages et en soutenant les familles dans leur rôle éducatif, le CLAS contribue pleinement à la lutte contre les inégalités scolaires et sociales.







d'information







À travers cette émission réalisée par Blablaprod et diffusée sur Réunion la 1ère avec le soutien de la Caf, découvrez comment le CLAS aide les enfants à gagner en confiance, en autonomie et à retrouver le plaisir d'apprendre, aux côtés de leurs parents et accompagnants.



ANALYSES ET STATISTIQUES LES CHIFFRES CLÉS DE LA CAF



Les publications Analyses et Études de l'Observatoire Statistiques et Études (OSE) de la Caf de La Réunion offrent un éclairage précis sur les réalités sociales du territoire. À travers des données actualisées et des analyses thématiques, elles permettent de mieux comprendre les situations des familles, l'évolution des prestations et les dynamiques locales. Un outil de connaissance au service des partenaires, décideurs et acteurs de terrain, pour agir ensemble en faveur des familles réunionnaises. Les documents sont disponibles sur caf.fr, rubrique : "Les statistiques, études et publications de la Caf de La Réunion

Analyses et Études N°41 Juin 2025

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2024

L'étude permet de mieux conditions comprendre les de ressources et les profils des allocataires, contribuant à une meilleure connaissance des dynamiques sociales locales.



Analyses et Études N°42 Juillet 2025

Les bénéficiaires d'une aide au logement en 2024

L'étude met en lumière les profils des bénéficiaires et les situations sociales qui motivent ce soutien, offrant un éclairage utile pour les acteurs du logement et de l'action sociale.



Analyses et Études N°43 Août 2025

L'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2024

L'étude propose un panorama de l'accueil du jeune enfant à la fin de l'année 2024. Cette étude détaille les différents modes d'accueil et les caractéristiques des familles, pour mieux comprendre l'organisation de la petite enfance sur le territoire.



Statistiques annuelles sur les prestations légales et familiales 2024

Cette étude fournit un panorama détaillé des aides familiales sur le territoire, pour mieux comprendre leur évolution et leur impact sur les foyers.



Analyses et Études DOM N°3 - Septembre 2025 Les prestations versées par les Caisses d'allocations familiales d'outre-mer en décembre 2024

L'étude met en lumière les types d'aides distribuées et les profils des bénéficiaires, offrant un éclairage précieux sur la politique sociale dans les départements d'outre-mer.





EMISSIONS TV - VITAL



La Caf de La Réunion est partenaire de l'émission VITAL, diffusée sur Réunion La 1ère et réalisée par Blablaprod, pour informer et accompagner les familles sur des sujets concrets du quotidien. À travers ces émissions, nous explorons les actions et dispositifs mis en place pour soutenir les familles et améliorer la vie des enfants sur le territoire. Ces émissions illustrent concrètement l'engagement de la Caf de La Réunion aux côtés des familles et des acteurs du territoire.

Les LAEP, au cœur de l'accompagnement des familles

Le renforcement de l'accompagnement des parents dans l'exercice de leur fonction parentale est une priorité pour la Caf de La Réunion. Dans ce cadre, le développement des services aux familles et le soutien aux démarches participatives sont essentiels.

La Caf favorise notamment les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), des espaces essentiels d'échange, d'écoute et de jeu, où parents et enfants peuvent se retrouver en toute simplicité.

À travers des interviews de professionnels, de bénévoles et de familles, la vidéo met en lumière les bénéfices de ces lieux.

Découvrez ce dispositif en images à travers l'émission VITAL, diffusée sur Réunion La 1ère en août dernier et plongez au cœur de ces lieux d'échange et de soutien pour les familles.



Soutenir, accueillir, accompagner les familles et les enfants en situation de handicap

Lorsqu'un enfant est en situation de handicap, les besoins sont souvent spécifiques et les parcours familiaux peuvent être complexes. La Caf de La Réunion place l'accompagnement des familles au cœur de ses missions pour favoriser l'autonomie des enfants, le soutien parental et l'inclusion sociale.

Dans cette démarche, l'organisme agit sur plusieurs axes :

- Soutenir les parents dans leurs démarches administratives et l'accès à leurs droits, afin de faciliter leur quotidien et sécuriser le parcours de leur enfant :
- Accueillir avec bienveillance et adapter l'accompagnement selon les besoins de chaque enfant et de sa famille :
- Accompagner les enfants et leurs familles vers plus d'autonomie, d'inclusion dans la vie sociale et de répit pour les parents.

Découvrez ce dispositif en images dans l'émission VITAL, qui met en lumière le rôle concret de la Caf dans le soutien des familles et des enfants en situation de handicap. Cette vidéo illustre la volonté de la Caf d'être un partenaire de proximité, à l'écoute et engagé aux côtés des familles dans toutes les étapes de leur parcours.



La Caf accompagne les bénéficiaires du RSA majoré vers la réinsertion professionnelle et sociale

Certaines familles rencontrent des situations de précarité durable et des obstacles à l'accès à l'emploi. La Caf de La Réunion accompagne les bénéficiaires du RSA majoré pour favoriser l'autonomie, la stabilité sociale et la reconstruction professionnelle.

L'émission VITAL, diffusée sur Réunion La 1ère et produite par BlaBla Prod, illustre concrètement cet engagement à travers trois axes principaux :

- Accompagnement personnalisé : écouter les besoins, repérer les freins et orienter vers les services adaptés,
- Insertion professionnelle : soutenir les démarches vers l'emploi, la formation ou le développement de compétences,
- Soutien global : assurer un suivi social et familial, faciliter l'accès aux droits et offrir un accompagnement dans toutes les étapes de la vie quotidienne.

Cette vidéo permet de mieux comprendre comment la Caf combine proximité, écoute et dispositifs adaptés pour aider les familles et les individus à sortir de la précarité et à construire un parcours vers l'autonomie.



NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

TUTORIEL

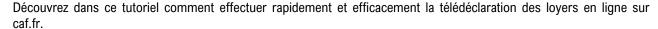
La campagne de télédéclaration pour les bailleurs ayant des locataires bénéficiaires d'une aide au logement

Cette campagne a débuté en juillet dernier. La déclaration des loyers est indispensable pour le calcul de l'aide au logement. Elle doit être réalisée dans l'espace bailleur sur <u>caf.fr</u> (onglet professionnels), à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

Cette télédéclaration par les bailleurs permet un traitement rapide et sécurisé et évite les ruptures de droits à l'allocation logement pour les allocataires à compter de janvier 2026.

En cas de problème, les bailleurs peuvent contacter la hotline jusqu'au 19 décembre 2025 de 11h à 18h30 => 09 69 32 52 52

- Les bailleurs doivent se rendre sur l'espace qui leur est dédié sur caf.f > ESPACE BAILLEURS
- La Caf propose un accompagnement pas à pas dans un <u>flyer</u> et <u>une vidéo</u> tutoriel sur caf.fr





SERVICES AUX FAMILLES

Une nouvelle étape pour la politique familiale à La Réunion : la convention 2024-2027 du SDSF

La convention 2024-2027 du Schéma Départemental des Services aux Familles de La Réunion marque un tournant dans la construction d'une politique familiale partagée et ambitieuse. Élaborée selon une méthodologie participative, cette convention s'appuie sur le bilan du schéma précédent et sur une vaste concertation réunissant plus d'une centaine d'acteurs publics, privés et associatifs.

Ce document-cadre a pour objectifs de:

- renforcer la cohérence entre tous les services aux familles ;
- garantir un accès équitable à des services de qualité sur l'ensemble du territoire ;
- mobiliser les partenaires autour de priorités communes.

La signature de la convention traduit l'engagement collectif de toutes les parties prenantes (institutions, collectivités territoriales, associations, professionnels) autour d'une vision partagée pour les familles réunionnaises.

Accessible en intégralité, cette convention offre un repère stratégique pour l'ensemble des acteurs de terrain, et constitue un outil essentiel pour accompagner les familles, soutenir la parentalité, favoriser l'inclusion sociale et optimiser l'offre de services.

Pour accéder directement au document, cliquez ci-dessous



Pour accéder directement à la page du Schéma et Comité Départemental des Services aux familles (SDSF, CSDF), cliquez ci-dessous



NOS DERNIÈRES **ACTUALITÉS**

SOCIAL

Portrait social 2024 de la Caf de La Réunion

Chaque année, la Caf de La Réunion publie le Portrait social, un document synthétisant les données concernant les allocataires et les services de la Caf du département.

Pourquoi le Portrait social ?

Cette synthèse permet de répondre aux besoins des partenaires en matière de données concernant la population allocataire de leur territoire. Ces données permettent ainsi de construire avec eux des politiques familiales et sociales adaptées aux besoins des familles.

Ce document résulte de l'expertise de la Caf en matière d'observation sociale des familles, qui porte sur la richesse de son fichier allocataire et sur l'expertise des spécialistes de l'analyse des données et des conseillers en action sociale qui accompagnent les partenaires sur les territoires.

Découvrez le portrait social 2024 en cliquant ici >>>



SOLIDARITÉ

L'offre de service social : un appui pour les familles les plus fragiles

Au-delà du versement des prestations, la Caf de La Réunion accompagne les familles les plus vulnérables à travers son offre de service social. Ce dispositif s'adresse aux allocataires avec enfant(s) à charge confrontés à des événements de vie difficiles : décès, séparation, impayés de loyer ou obstacles à l'insertion professionnelle.

Les travailleurs sociaux de la Caf apportent écoute,

conseil et orientation vers les partenaires spécialisés pour aider les familles à surmonter ces situations. Leur action vise à préserver les équilibres familiaux, soutenir la reconstruction des projets de vie et favoriser le maintien du lien social et professionnel. Pour en savoir plus ou solliciter un accompagnement, les allocataires peuvent consulter le dépliant dédié à l'offre de service social disponible sur le site de la Caf.



PETITE ENFANCE

Un référentiel national pour renforcer la qualité d'accueil du jeune enfant

Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant paru en juin dernier est un document de référence, élaboré conjointement par des chercheurs, professionnels de terrain et institutionnels, traduit les principes de qualité en actions concrètes au service des tout-petits et de leurs familles.

Pensé comme un outil commun, il vise à soutenir les pratiques professionnelles et à garantir un accueil respectueux des besoins, des droits et développement de chaque enfant. Ce référentiel s'inscrit ainsi dans une dynamique collective d'amélioration continue de la qualité des modes d'accueil, au cœur des politiques publiques de la petite enfance.

